

Délégation des parents d'élèves de l'école « Les tortues » de Saucats

E-mail : [dpe-tortues@orange.fr](mailto:dpe-tortues@orange.fr)  
<http://www.dpelestortues.com/>

A Saucats, le 6 Février 2020

## **COMPTE -RENDU de la réunion Délégation des Parents d'Elèves - Mairie de SAUCATS**

A la demande de la Délégation des Parents d'Elèves, une réunion s'est tenue à la mairie de Saucats le jeudi 6 février 2020 à 18h00. Cette réunion avait pour but de :

- Parler des différents problèmes dont les parents d'élèves ont fait part aux DPE,
- Trouver des solutions,

Les thèmes abordés ont été les suivants :

- Echange de menus pour des enfants ayant un PAI
- Enfant qui n'a pas manger un midi
- Taux d'encadrement le mercredi
- Retour sur les questions en attentes abordées lors de la réunion de décembre
- Divers

Les personnes présentes étaient :

- Mr Bruno CLEMENT : maire de Saucats,
- Mme Maryse DEBACHY Maryse : 1ère adjointe, commission de la vie scolaire, jeunesse, aînés et action sociale,
- Mme GIRAUDEAU Isabelle : conseillère municipale, commission de la vie scolaire, jeunesse, aînés et action sociale,
- Mr AUPETIT : Directeur Enfance Jeunesse
- Mme JAUZE Ophélie : représentante des parents d'élèves,
- Mme DIET Nathalie : représentante des parents d'élèves,
- Mme VIGNAUD Virginia : représentante des parents d'élèves,
- Mme VITRY Ludivine : représentante des parents d'élèves,
- Mme PERRET Jennifer : représentante des parents d'élèves,
- Mr COFFE Frédéric : représentant des parents d'élèves,
- Mr SUHARD Jérôme : représentant des parents d'élèves,
- Mme GOMEZ Ornella : représentante des parents d'élèves.

### **- 1. Echange de menus pour des enfants ayant un PAI**

Courant Janvier, une inversion de menu s'est produite lors d'un service au self. En effet, les menus de 2 enfants ont été échangés, heureusement sans conséquence. Les parents ont alerté le soir même le chef cuisinier et la mairie afin d'en connaître les raisons.

Demande des DPE :

Qu'est-il mis en place pour que cette situation ne se produise plus ?

Action de la Mairie :

La mairie a mis en place un cahier de transmission et de traçabilité entre le moment où les parents apportent les repas et le moment où ils sont servis.

## - **2. Enfant qui n'a pas manger un midi**

Courant janvier, un enfant a été puni et s'est endormi sur un banc de la cour. Il n'a donc pas mangé le midi.

Demande des DPE :

Les DPE demandent à la mairie des explications : pourquoi cet enfant est-il resté allongé pendant une longue période sans que personne ne s'en aperçoive et pourquoi, après avoir constaté qu'il n'avait pas mangé, ne pas lui avoir donné un repas ? Les DPE réclament une attention particulière pour le contrôle des enfants à la cantine, car cette situation s'est déjà passée au mois de septembre et au mois de novembre.

Action de la Mairie :

La mairie nous explique, que l'animateur ne se souvient pas de l'avoir puni ! Cependant, elle n'explique pas pourquoi, aucun animateur n'est venu le voir ni pourquoi il n'a pas reçu de repas !

Après avoir constaté un problème de contrôle des enfants, la mairie propose de faire un appel à 12h. Cette liste sera comparée lors du pointage au moment du repas. Cette mesure sera effective dès le 9 mars 2020 et nous analyserons les résultats mi-avril.

## - **3. Taux d'encadrement le mercredi**

Il nous a été remonté un problème de taux d'encadrement le mercredi 5 février 2020. Alors que 4 animateurs étaient en formation, 112 enfants étaient présents au ALSH. 71 grands et 37 petits.

Le taux d'encadrement pour les petits est de 1 animateur pour 10 enfants et 1 pour 14 chez les plus de 6 ans. Or selon nos informations, le taux d'encadrement n'aurait pas été respecté.

Demande des DPE :

Les DPE demandent à la mairie pourquoi avoir placé cette formation un mercredi, journée où il y a de nombreux enfants à gérer. Nous constatons aussi que dès l'absence d'un ou deux animateurs, on se retrouve dans des situations délicates. Mais la réponse de la mairie reste évasive sur le sujet. Nous demandons un effectif plus conséquent.

Réponse de la Mairie :

La mairie explique cette situation par le manque d'animateurs dû à cette formation. Aussi, on nous explique que cette formation ne pouvait pas se dérouler un autre jour. Cependant un animateur supplémentaire va être embauché d'ici peu.

- **4. Retour sur les questions en attentes abordées lors de la réunion de décembre**

**Heure de repas des Moyennes sections**

Les enfants de moyennes sections mangent à 12h45 et nous pensons que cet horaire est trop tardif.

Proposition des DPE :

Les DPE demandent pourquoi les enfants ne mangent pas plus tôt, car attendre 12h45 pour des petits c'est trop long.

Action de la Mairie :

La mairie nous explique que les enfants sont trop nombreux (100 pour 80 places). Cependant il est peut-être possible d'avancer d'1/4 d'heure l'entrée à la cantine. La mairie va étudier cette possibilité et reviendra vers nous.

→ **A ce jour, la mairie n'a pas étudié cette question et n'a pas pu nous donner une réponse.**

**Tarifification garderie**

Actuellement la tarification de la garderie est d'une heure minimum.

Proposition des DPE :

Les DPE demandent de mettre en place une tarification à la 1/2 heure. Nous pensons que cela permettra aux parents de venir chercher les enfants plus tôt ; aujourd'hui étant facturés 1 heure, les enfants restent jusqu'à la fin de l'heure payée. Cette facturation à la 1/2 heure permettra peut-être de désengorger la garderie.

Action de la Mairie :

La mairie est en total accord avec notre proposition et souhaite mettre en place cette tarification dès janvier 2020.

→ **A ce jour, la mairie n'a pas étudié cette question et n'a pas pu nous donner une réponse. Cette demande nécessite une étude en commission enfance jeunesse et au conseil municipal. Cette mesure ne sera pas mise en place dans les mois à venir. Nous discuterons de notre proposition en Avril.**

## - 5. Divers

- Lors de l'inauguration de l'école nous nous sommes aperçus que les bandes anti-dérapantes de l'escalier qui monte à l'étage du nouveau bâtiment étaient abimées voir inexistantes. Nous demandons de les remettre car cet escalier en béton peut être très glissant.
- M. Aupetit explique qu'un classeur est mis à la disposition des parents au centre de loisirs ainsi qu'un affichage au bureau enfance jeunesse. Ce classeur et cet affichage met en avant les activités faites pendant l'accueil périscolaire. De nombreuses activités sont proposées au ALSH : danse, projet Futuroscope aux vacances de février, théâtre et spectacle pour avril...Le midi pendant la pause méridienne, des ateliers comme le sport, les livres, le chant et la ludothèque sont proposés aux enfants. Pas d'inscription préalable, c'est l'enfant qui se présente à l'activité si celle-ci lui convient.

## CONCLUSION

Nous serons vigilant dans les semaines à venir sur les problèmes abordés et les solutions mises en place par la mairie afin d'y remédier

La DPE s'engage à communiquer aux parents par le biais du site internet <https://www.dpelesturritelles.com/>

Une prochaine réunion est prévue le 9 AVRIL 2020 à 18h30.

La Délégation des Parents d'Elèves